

Collège Léonard de Vinci











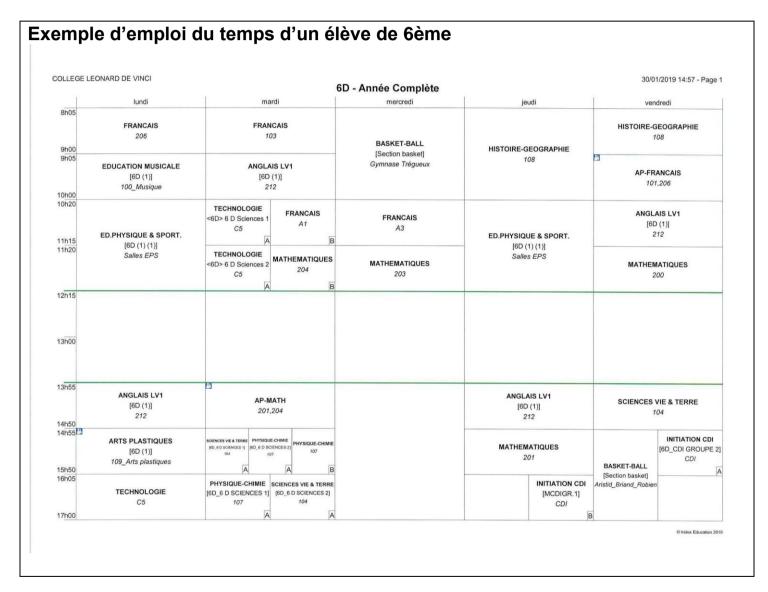
Ecole ⇒ Collège : de nouveaux repères :

Un professeur pour chaque matière
Plusieurs salles de cours
Un emploi du temps variable selon les jours
Un rythme plus soutenu
Une nouvelle façon d'apprendre
De l'aide aux devoirs

Horaires de début et fin de cours : de 8h05 à 12h15

de 13h50 à 14h : « Silence, on lit! »

de 14h00 à 17h00





Modalités d'inscription entrée en 6ème :

Recueil et saisie des vœux :

Avril- Mai

Un document « fiche de liaison en vue de l'affectation en 6è » permet le recensement de votre vœu d'affectation (collège du secteur ou demande de dérogation pour un autre collège public). Vous trouverez sur notre site internet http://www.college-leonard-de-vinci-stbrieuc.ac-rennes.fr tous les renseignements concernant la carte scolaire et les demandes de dérogations.

Si votre enfant est scolarisé dans une école publique c'est l'école qui vous transmet et procède à la saisie informatique de ces renseignements.

Pour les élèves scolarisés dans une école privée : prendre contact avec le secrétariat du collège qui vous transmettra ce document « fiche de liaison » et procèdera à la saisie.

Fin mai

Envois des dossiers d'inscription :

Les dossiers d'inscription seront donnés par les écoles publiques du secteur (écoles Jacques Brel, Beauvallon, Pasteur, Jean Jaurès, le Créac'h) ou envoyés directement à la famille dans les autres cas.

Début- Juin

Résultats de l'affectation et résultat des demandes de dérogation :

Une notification d'affectation est transmise aux familles.

Le collège transmet aux familles qui ont obtenu leur dérogation un dossier d'inscription.

Mi-Juin

Retour dossiers d'inscription : Entre 16h et 19h, les parents viendront déposer au collège le dossier d'inscription.



Prévision des effectifs en 2021/2022 : 656 élèves

Collège (hors SEGPA): 592 élèves

Niveau	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Nb Classe	5	5	6	6
effectifs	130	136	160	166

SEGPA: 64 élèves

Niveau	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Nb Classe	1	1	1	1
effectifs	16	16	16	16

Dispositif ULIS: 12 élèves



Indicateurs de réussite aux examens de Juin 2020 :

Diplôme National du Brevet (DNB) : Série collège : 90 % de réussite (123 admis sur 137 élèves). 99 élèves ont obtenu leur brevet avec mention

Certificat de Formation Générale : 100 % de réussite.

Langues Vivantes et Options:

6è

5è

4è

Langue Vivante 1:

Anglais

Langue Vivante 1:

Anglais

Langue Vivante 1:

Anglais

Bilangue possible

à choisir entre :

Allemand

Russe

Poursuite de la

LV 2 Allemand ou Russe

ou

Début LV2 : Espagnol

Poursuite de la

Langue Vivante 2:

Allemand

_

Espagnol

_

Russe

Options proposées :

Section Sportive Basket-ball

Section Sportive Football

Poursuite des options :

Section Sportive Basket-ball

Section Sportive Football

Options proposées :

Classe à Horaires Aménagés Théâtre

Section européenne DNL Maths-Anglais







SSL football

3è

Langue Vivante 1:

Anglais

Poursuite de la Langue

Vivante 2:

Allemand

_

Espagnol

-

Russe

Poursuite des options :

Classe à Horaires Aménagés Théâtre

-

Section européenne DNL Maths-Anglais



Spectacle classe CHAT



Voyage en Angleterre



Informations sur la scolarité de votre enfant accessible à tout moment via internet avec l'Environnement Numérique de Travail « Toutatice » :

Accès:

- Emploi du temps
- Cahier de textes numérique
- Agenda
- Menus
- Notes
- Absences, retards
- Sanctions



Service santé et social :

- Le collège dispose d'un service infirmerie. L'infirmière du collège est présente 2 jours et demi par semaine au service des élèves.
- Une assistante sociale scolaire est également présente chaque jour. Sur rendez-vous, elle reçoit les familles et les élèves pour différents accompagnements.
- La psychologue de l'éducation nationale en charge de l'orientation est également disponible sur rendez-vous au collège.

Fédération de parents d'élèves :

La présence des parents d'élèves est indispensable dans les instances de décisions ou de concertation du collège ; elle permet :

- . de faire valoir l'opinion des élèves et de leurs parents ;
- . de participer à la prise des décisions les plus importantes de la vie du collège ;
- . d'être régulièrement informés sur le fonctionnement du collège et d'intervenir également en cas de problèmes particuliers ;
- . de préparer et de mener, en concertation avec les autres composantes de la communauté éducative, les actions nécessaires au maintien de la qualité du service public d'éducation ;



La Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté :

Elle accueille des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, après notification de la Commission Départementale d'Orientation ou de la MDPH.

L'enseignement général :

Cet enseignement est dispensé par des professeurs des écoles spécialisés. Les cours d'anglais, d'EPS, de technologie (6ème, 5ème), de sciences physiques sont assurés par des professeurs du collège.

L'enseignement technologique et professionnel :

A partir de la 4ème les élèves bénéficient d'un enseignement technologique et professionnel (6h en 4ème et 12h en 3ème) dispensé par des professeurs de lycée professionnel (PLP).

Dès la 4^{ème}; des stages en milieu professionnel et des visites des différents lieux de formation sont mis en place.

Au collège Léonard de Vinci, les champs professionnels sont :

- Habitat
- Hygiène Alimentation Service.

La fin du cursus d'EGPA

La formation est sanctionnée par le passage du Certificat de Formation Générale (CFG) pour les élèves de 3ème, ainsi que par la validation des acquis professionnels en rapport aux référentiels CAP.

Poursuite de scolarité

L'objectif du cursus EGPA est de préparer l'élève à poursuivre une formation qualifiante de niveau V (CAP).

L'élève et sa famille opteront soit pour une poursuite en Lycée Professionnel soit pour l'intégration d'un Centre de Formation d'Apprenti (signature d'un contrat d'apprentissage).









http://www.college-leonard-de-vinci-stbrieuc.ac-rennes.fr

